



Montréal, le 9 mars 2015

**QUENNEVILLE, SYLVIE
709, CHEMIN ST-ANTOINE
LES CEDRES QC J0P 1L0**

QUES22615709

Madame,

Félicitations! Vous avez accompli tous les devoirs de votre cours:

153-112-91 Serre et sericulture I (A-1992)

et vous êtes prêts à passer l'examen oral. Si l'évaluation finale comporte plus d'un examen, vous devez passer l'ensemble de vos examens avant le 1994-03-12. Après cette date, nous émettrons un bulletin portant la mention Échec pour ce cours.

Pour passer cet examen oral, vous devez suivre les consignes telles que mentionnées dans le document Accueil et directives que vous retrouvez dans votre environnement d'apprentissage et dans le cahier d'examen oral inclus dans le matériel de votre cours. Notez qu'il vous sera possible de vous inscrire à l'examen écrit uniquement lorsque la note de l'examen oral aura été saisie à votre dossier. Un délai de neuf jours est obligatoire entre l'inscription et la passation de l'évaluation finale écrite. Aucune exception n'est acceptée.

Pour vous préparer à votre évaluation finale, consultez le Guide d'études de votre cours, demandez conseil à votre tutrice ou tuteur et visionnez le document « Le stress à l'examen » sur le site web du collège.

Nous vous souhaitons bon succès dans votre évaluation finale.

Le directeur,
Louis-René Dessureault